

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE
DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE 2 JEAN JAURES**

FORMATION PLENIERE

Séance du 22 septembre 2016

PRÉSENTS

Mme Marie-Christine JAILLET, Vice-présidente Commission de la recherche

Mme Sophie PERIARD, Directrice de la DAR

Mme Margot MAUROY, Secrétaire de séance, Vice-présidence de la Commission de la recherche

M. Jean-François MARCEL, Mme Nathalie DESSENS, M. Pierre MORET, Mme Chantal ZAUCHE (représentée par M. Jean-François MARCEL), M. Vincent SIMOULIN (représenté par M. Florent HAUTEFEUILLE), M. Jacques PY, Mme Laurence TALAIRACH-VIELMAS, M. Nicolas VALDEYRON, Mme Céline LEMERCIER, M. Eric CAMPO, M. Jean-François COUROUAU, M. Florent HAUTEFEUILLE, M. Emmanuel HALLOUIN, M. Philippe BERINGUIER (représenté par Mme Marie-Christine JAILLET), Mme Delphine RUMEAU, M. Régis COURTRAY, Mme Nathalie RIVIERE DE CARLES, M. François SECK FALL, Mme Estelle GALBOIS, M. Jean-François CAMPS (représenté par M. Jean-François COUROUAU), Mme Sophie EBERSOLD (représentée par M. Xavier DARAN), M. Xavier DARAN, Mme Ana LEAL, Mme Sandrine CHAPOULIE, M. Michel REZNIKOFF (représenté par M. Jacques PY), Mme Adriana BLACHE, M. Sami CHIHA (représenté par Mme Sarah MEUNIER), M. Michel JOSEPH, Mme Sandya SISTAC, Mme Virginie MAHDI, M. Bernard DUPRÉ.

Procurations

Mme Chantal ZAUCHE à M. Jean-François MARCEL

M. Vincent SIMOULIN à M. Florent HAUTEFEUILLE

M. Philippe BERINGUIER à Mme Marie-Christine JAILLET

M. Jean-François CAMPS à M. Jean-François COUROUAU

Mme Sophie EBERSOLD à M. Xavier DARAN

M. Michel REZNIKOFF à M. Jacques PY

M. Sami CHIHA à Mme Sarah MEUNIER

Mme Laurence TALAIRACH-VIELMAS à M. Jacques PY

Mme Nathalie DESSENS à M. Pierre MORET

Mme Sandrine CHAPOULIE à M. Nicolas VALDEYRON

M. Emmanuel HALLOUIN à M. Jean-François COUROUAU

La séance est ouverte à 14h00

ORDRE DU JOUR

1- Information de la Vice-Présidence :

Le quorum étant atteint, Marie-Christine Jailliet ouvre la séance et donne un certain nombre d'informations :

Elle informe les membres de la CR, en s'appuyant sur les documents fournis, du cadre budgétaire 2017, du projet de feuille de route de la CR et de la reconduction du dispositif « Aide sur fonds propres des laboratoires »

2- Approbation du compte-rendu de la CR du 8 juillet 2016

La Commission de la Recherche approuve le relevé de conclusions de la Commission de la Recherche en formation plénière du vendredi 8 juillet 2016, avec une rectification à apporter à la liste des présents : M. Daniel LACROIX (qui n'était pas présent)

Vote : 30 pour, 2 abstentions, 1 ne prend pas part au vote

3- Votes :

Confirmant des avis préparés par le bureau :

3.a – La Commission de la Recherche accepte à l'unanimité la demande de financement concernant l'organisation de la journée Fête (faites) de la Science, organisée par L'UFR SES le 14 octobre 2016.

Vote : 33 pour

3.b- La Commission de la Recherche accepte à l'unanimité la demande de financement Concernant l'organisation du prix du livre sur la Ville (sous réserve de la confirmation de la demande par le porteur du projet).

Vote : 33 pour

3.c – La Commission de la Recherche valide à l'unanimité l'élection de la Direction et Direction adjointe du CAS.

Vote : 33 pour

3.d – La Commission de la Recherche vote à l'unanimité le remboursement des droits d'inscription des colloques, des repas et des activités culturelles en lien avec un colloque.

Vote : 33 pour

4- Désignation des représentants de la CR dans les instances UT2J :

- La Commission de Recherche désigne à l'unanimité JF.Courouau comme représentant de la CR au Conseil de Gestion des PUM.

Vote : 33 pour

- La Commission de Recherche désigne à l'unanimité S.Chiha comme représentant de la CR au Conseil Etudiant de Gestion des PUM.

Vote : 33 pour

- La Commission de Recherche désigne à l'unanimité N.Valdeyron comme représentant de la CR au Conseil de l'Ecole Doctorale ALLPH@.

Vote : 33 pour

- La Commission de Recherche désigne à l'unanimité R.Courtray comme représentant de la CR au Conseil de l'Ecole Doctorale TESC.

Vote : 33 pour

- La Commission de Recherche désigne à l'unanimité C.Lemercier comme représentante de la CR au Conseil de l'Ecole Doctorale CLESCO.

Vote : 33 pour

- La Commission de Recherche désigne à l'unanimité J. Py, N. Rivière De Carles, D.Rumeau comme représentant(e)s de la CR à la Commission Consultative des Doctorants Contractuels.
Vote : 33 pour
- La Commission de Recherche désigne à l'unanimité S.Sistac comme la représentante de la CR au Conseil d'Orientation du CIAM.
Vote : 33 pour
- La Commission de Recherche désigne à l'unanimité M.Joseph et M.Reznikoff comme représentants de la CR au Conseil du SCASC.
Vote : 33 pour

5- Audition des candidat(e)s à la Direction adjointe des Presses Universitaires du Midi

Le bureau de vote est présidé par Marie-Christine Jaillet, accompagné de son assesseur Mme Margot Mauroy.

En début de séance, il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent relevé de conclusions. Ladite feuille de présence permet de constater que 33 membres de la Commission participent au vote.

En conséquence, le quorum est atteint et la Commission peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant « Audition et vote des candidatures au poste de « Directeur(ice) Adjoint du Service Presses Universitaires du Midi ».

Marie-Christine Jaillet ouvre la séance et expose aux membres de la Commission le déroulement de l'audition et du vote. Puis elle fait entrer le Directeur des PUM, Luis Gonzales-Fernandez afin qu'il expose à la Commission de Recherche ce qu'il attend d'un Directeur(trice) adjoint des PUM et explique la position des PUM.

Marie-Christine Jaillet fait entrer la première candidate, Christine Perès et lui donne la parole. La candidate expose son expérience professionnelle, ses responsabilités scientifiques et son projet, durant le temps qui lui ait imparti (10 minutes).

Puis un temps d'échange avec les membres de la Commission est ensuite ouvert. La candidate répond aux quelques questions qui lui sont posées sur sa conception des rapports entre le Directeur et le Directeur(trice) des PUM, son avis sur le numérique, les projets qu'elle souhaite mener.

La candidate est ensuite invitée à quitter la salle.

Marie-Christine Jaillet fait entrer le second candidat, Daniel Baloup.

A son tour, Le candidat expose son parcours et son intérêt pour l'Édition Universitaire et les raisons justifiant sa candidature.

Puis un temps d'échange avec les membres de la Commission est ensuite ouvert. Le candidat répond aux quelques questions qui lui sont posées sur sa conception du rapport entre le Directeur et le Directeur(trice) des PUM, son avis sur le numérique, les projets qu'il souhaite mener.

Ensuite le candidat quitte la salle.

Un temps d'échange s'établit alors entre Luis Gonzales-Fernandez et les membres de la Commission, puis entre les membres de la CR en dehors de sa présence.

Marie-Christine Jaillet met au vote à bulletin secret les candidatures de Christine Perès et Daniel Baloup.

La Commission de la Recherche émet un avis favorable à la candidature de Daniel Baloup

Résultat du vote : 26 pour Daniel Baloup, 4 pour Christine Pérès, 3 votes blancs.

6- Organisation du travail de la CR

6.a – Marie-Christine Jaillet informe la Commission de Recherche qu'elle souhaite la mise en place d'une commission « diffusion des savoirs » et une commission « Valorisation ». Elle informe également la Commission Recherche que le Président a nommée Nathalie Dessens comme chargée de mission à la « Diffusion des Savoirs », en préfiguration de la vice-présidence déléguée à venir.

6.b – Marie-Christine Jaillet propose la mise en place de 2 groupes de travail : un groupe « revue » et un groupe « règlement intérieur des unités de recherche ». Elle propose de reconduire Corinne Bonnet à l'animation (avec Françoise Gouzi) du groupe « revue ». Elle lance un appel à candidature aux membres de la Commission de Recherche pour participer aux travaux de ces deux groupes.

7- Etudes doctorales (modifications générées par le nouveau décret)

Marie-Christine Jaillet ouvre le débat sur la situation des Etudes Doctorales :

Sur la question de donner à un professeur émérite la possibilité de présider un jury de thèse :

La Commission de Recherche rappelle que seul l'intérêt de l'étudiant peut conduire à désigner un professeur émérite comme président du jury.

Elle laisse à l'appréciation du directeur de thèse la responsabilité d'avoir recours à cette possibilité.

Sur la possibilité donnée à un professeur émérite d'encadrer de nouvelles thèses :

Les enseignants-chercheurs et chercheurs émérites peuvent poursuivre l'encadrement des thèses démarrées lorsqu'ils étaient encore en activité.

Des situations exceptionnelles peuvent donner lieu à dérogations. Les demandes sont instruites par l'Ecole Doctorale puis validée par la vice-présidente recherche. La Commission de la Recherche restreinte aux HDR est annuellement informée des dérogations accordées et est éventuellement saisie des situations pour lesquelles un arbitrage est nécessaire.

Vote : Pour 25, contre 5, 3 ne prennent pas part au vote.

Sur la question du dispositif de césure, Marie-Christine Jaillet rappelle les points légaux du dispositif de césure. Les membres de la CR comparent la circulaire ministérielle avec le dispositif voté par le CFVU de l'établissement. Afin de faciliter la discussion, Marie-Christine Jaillet propose que les Ecoles Doctorales fassent remonter les demandes qui leur sont parvenues pour établir un cadrage, à partir de leur examen. Dans l'attente, la CR laisse le soin aux Ecoles Doctorales de statuer.

8- Campagne emploi BIATSS 2016 : avis de la CR sur la hiérarchisation des besoins de la recherche (équipes de recherche, structures fédératives, DAR)

Reporté

9- Budget 2017 : présentation des premiers éléments et report de la discussion à la prochaine CR.

10- Propositions de la CR pour les décharges pour responsabilités scientifiques : état des lieux 2016 et report de la discussion à la prochaine CR.

11- Positions de la CR sur les demandes de financement de manifestations scientifiques « hors-délai » : état des lieux (et discussion).

Reporté

* * * * *

La séance est levée à 17h50